

POUR NOUVEAUX INSCRITS UNIQUEMENT
Vœux pour la classe de Terminale S à la rentrée 2019

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Etablissement d'origine :

OIB : Oui Non

Régime : Externe / Demi-pensionnaire

<p align="center">Enseignement obligatoire</p>	<p align="center">LV2 : Entourez la langue étudiée</p> <p align="center">Allemand / Espagnol / Italien / Russe</p>
<p align="center">+ ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ 1 au choix pour le Baccalauréat</p>	<p><input type="checkbox"/> Mathématiques</p> <p><input type="checkbox"/> Physique-Chimie</p> <p><input type="checkbox"/> Sciences de la Vie et de la Terre</p>
<p align="center">OPTIONS FACULTATIVES pour le Baccalauréat 2 au maximum:</p> <p><u>1 option maximum en OIB</u></p> <p><i>La LV3 et la section euro ne sont pas ouvertes aux élèves d'OIB.</i></p>	<p>- <u>Langues anciennes</u> : Latin <input type="checkbox"/> ou Grec <input type="checkbox"/></p> <p>- <u>Disciplines artistiques</u> : Arts Plastiques <input type="checkbox"/> ou Musique <input type="checkbox"/> ou Théâtre <input type="checkbox"/></p> <p>- <u>LV3</u> : Allemand <input type="checkbox"/> ou Arabe <input type="checkbox"/> ou Espagnol <input type="checkbox"/></p> <p>- <u>Section européenne</u> : Espagnol <input type="checkbox"/> ou Italien <input type="checkbox"/> ou Allemand <input type="checkbox"/></p> <p align="center">L'ATTENTION DES FAMILLES EST ATTIRÉE SUR LE FAIT QUE CE CHOIX ENGAGE L'ÉLÈVE ET QUE TOUTE INSCRIPTION À UNE OPTION VAUT PRÉSENCE PENDANT TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE</p> <p><i>Remarque : seuls les élèves ayant suivi les options en 1ere pourront les poursuivre en Terminale</i></p>

Les options ne seront ouvertes qu'en fonction du nombre d'inscrits.

A **le**/...../2019

Signatures des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Information sur la Section Internationale (DNBI et OIB)

Il s'agit d'une section bilingue homologuée par la France qui fait l'objet d'une autorisation publiée par le Ministère de l'Éducation nationale.

Elle se caractérise par le renforcement de l'enseignement de la langue et de la culture anglaise accompagnée de l'enseignement d'une DNL (l'Histoire-Géographie au Lycée Français Charles de Gaulle) dès la classe de 6^o.

Cette section conduit à l'examen du DNB-I (*Diplôme nationale du brevet mention internationale*) et peut se poursuivre au lycée par l'Option internationale du baccalauréat (*OIB*). A l'issue de la classe de seconde, les élèves passeront *deux IGCSE : English Language et English Literature*.



L'admission en SI est soumise à un test d'entrée en classe de sixième.

Il n'est pas possible d'intégrer la SI en classe de 5^e, 4^e, 3^e, 1^{er} et T^{er}m, à moins de provenir d'une SI britannique ou américaine implantée dans le réseau français (en France ou à l'AEFE) – et dans la limite des places disponibles.